

Ecole de Musique

L'Ecole de musique est ouverte aux adultes et aux enfants à partir de 6 ans.



On y enseigne le solfège, la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, le tuba, la percussion et le piano.

Ces formations sont organisées par l'Union Musicale de Dohem en partenariat avec les communes de Dohem et Théroutanne.

Après 4 années d'étude, ces élèves rejoindront l'orchestre junior avant d'intégrer, l'année suivante l'orchestre d'harmonie et ainsi participer à la préparation des concerts qui seront donnés durant l'année dans les communes environnantes.

A la rentrée de septembre, nous avons accueilli une douzaine de nouveaux élèves qui ont débuté la formation musicale avant de commencer l'an prochain la formation instrumentale.



L'école compte cette année 30 élèves ainsi que cinq professeurs :

- Laëtitia DOURDIN pour la flûte traversière, le piano et le solfège et qui assure la direction de l'école
- Philippe BONNIERE pour le saxophone et la clarinette
- Nicolas ANSEL pour la trompette
- William DELOBEL pour le tuba
- Arnaud METEYER pour le trombone



L'harmonie se propose d'accueillir tous ceux, jeunes ou moins jeunes qui, sachant jouer d'un instrument, veulent pratiquer la musique et offre une remise à niveau à ceux qui en ont besoin.

N'hésitez pas à prendre contact si vous êtes intéressés.

mail : michele.millamon@orange.fr



La Présidente Michèle MILLAMON, le Directeur, les musiciens, les élèves et professeurs de l'école de musique, vous adressent leurs meilleurs vœux musicaux pour l'année nouvelle.

